

SÉANCE DU 25 juin 2026
(Date de convocation : 19 juin 2026)

Délibération N° 20260625-13

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire.

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET, Dominique BORGELLA-ADJUDANT, Aurore VILLE, Thibaut MAURIN, Sylvain SALIGOT, Sarah LAGUERRE, David LAFFAILLE, Viviane TORNE, Stephen GAYE-METOU, Sarah GRANDSIMON, Marie VIDAL, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Jean-François RABAUD donnant procuration à Viviane TORNE
Mélissa PUJO-MENJOUET donnant procuration à Alexandre PUJO-MENJOUET
David MAPPA donnant procuration à Aurore VILLE
Etienne LAY

Secrétaire de séance : M. David LAFFAILLE

Objet : CHOIX DU LAUREAT POUR LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DU GROUPE SCOLAIRE

Vu la délibération N° 20250911-6 du 11 septembre 2025 ;

Monsieur le Maire explique que, suite aux offres déposées par les trois candidats préalablement retenus, et aux auditions organisées, le jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire à Campan propose de retenir l'offre déposée par 360° Architectes.

Il est proposé d'approuver l'attribution de la réalisation du projet à 360° Architectes qui sera maître d'œuvre pour la création du groupe scolaire de Campan.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Article Unique** approuve à l'unanimité approuve à l'unanimité d'attribuer la réalisation du projet à 360° Architectes qui sera maître d'œuvre pour la création du groupe scolaire de Campan.

Date affichage : 02/07/2026

Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet

